

# Plus de théologie, pas moins



**4** articles restants ce mois-ci | FAQ sur protection de la vie privée

RÉDUIRE

## Faites le choix d'un accès illimité sans frais

Il vous reste 4 articles à lire ce mois-ci. Connectez-vous simplement par l'entremise d'une adresse courriel et prévalez-vous d'un accès illimité et gratuit à tous nos reportages tout en soutenant le journalisme de qualité.

Se connecter gra

1 sur 3 06.11.20 à 17:14

Alors que l'existence de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal est menacée, deux articles parus récemment dans *La Presse* ont retenu mon attention de professeur de théologie pratique dans cette institution.

Le premier - «Lutte contre le terrorisme: la déradicalisation doit passer par la religion» par Philippe Teisceira-Lessard, le 22 mai - présentait «un rapport rédigé pour le compte du ministère fédéral de la Sécurité publique» qui «conclut qu'il faut offrir des réponses religieuses aux individus radicalisés, même si cette solution peut sembler inconfortable pour les démocraties occidentales».

Le second - «Le courage de nommer» par Paul Journet, le 24 mai - déplorait que «Québec facilite le recrutement de sectes comme l'Église de la scientologie», puisqu'à titre de «groupes religieux reconnus», elles sont exemptées de payer les taxes municipales sur leurs édifices. «Le fisc n'est pas théologien», ajoutait l'éditorialiste, manière de dire qu'il n'a pas les compétences pour distinguer entre les Églises et les sectes.

La concomitance de ces deux textes m'a conforté dans mon opinion: s'il est absolument nécessaire que l'État et les institutions religieuses soient clairement séparés, il n'est pas bon que l'État, reléguant la religion à la sphère privée, s'en désintéresse complètement. Il faut qu'il la régule. Et je suis convaincu que les facultés de théologie ont alors un rôle à jouer.

#### Former les rabbins et les imams

**4** articles restants ce mois-ci | FAQ sur notre protection de la vie privée

RÉDUIRE

### Faites le choix d'un accès illimité sans frais

Il vous reste 4 articles à lire ce mois-ci. Connectez-vous simplement par l'entremise d'une adresse courriel et prévalez-vous d'un accès illimité et gratuit à tous nos reportages tout en soutenant le journalisme de qualité.

Se connecter gra

2 sur 3 06.11.20 à 17:14

leurs responsabilités, en particulier de la nécessité de respecter les valeurs québécoises.

Au lieu de fermer les programmes de théologie, les universités devraient les ouvrir aux autres religions, recruter des professeurs compétents pour former, avec les mêmes exigences, des rabbins, des imams et tous les responsables de toutes les communautés religieuses.

Je suis convaincu qu'une telle formation contribuerait à une déradicalisation passant «par la religion». Et Québec pourrait fixer comme condition à la reconnaissance d'un groupe religieux que ses responsables aient suivi un programme de formation en théologie pratique dans l'une de ses universités.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

**4** articles restants ce mois-ci | FAQ sur notre protection de la vie privée

RÉDUIRE

## Faites le choix d'un accès illimité sans frais

Il vous reste 4 articles à lire ce mois-ci. Connectez-vous simplement par l'entremise d'une adresse courriel et prévalez-vous d'un accès illimité et gratuit à tous nos reportages tout en soutenant le journalisme de qualité.

Se connecter gra

06.11.20 à 17:14

3 sur 3